

**ATTENTION**  
**Travaux de voirie rue Léon Salva**  
**Le stationnement dans cette rue est interdit**

**Notre piste est située en centre-ville – nous vous remercions de stationner dans les rues avoisinantes en respectant la tranquillité des riverains**

**Le stationnement des véhicules devra se faire dans le respect du code de la route. En particulier, il n'est pas autorisé de stationner à cheval sur le trottoir ou devant les accès des riverains.**

La police municipale fera des rondes

Veillez à ne rien laisser d'apparent dans la voiture.

Stationnement interdit



Des aires de stationnement sont disponibles à proximité. et dans les rues avoisinantes

Entrée piétonne dans le complexe



les terrains de foot ne sont pas des pistes de BMX

Les vélos sont interdits

